

## **FACIL, pour l'appropriation collective de l'informatique libre**

Assemblée générale annuelle

25 mai 2019

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de FACIL, tenue le samedi 25 mai 2019 à 13h30, au Laboratoire du GRIDD à l'École de technologie supérieure (ÉTS) situé au 1100 rue Notre-Dame Ouest, local A-1544, Montréal.

La réunion a été convoquée par courriel dans les délais prescrits par les règlements.

PRÉSENTS :

### **Membres du conseil d'administration**

Mathieu Gauthier-Pilote, Président

Pascaline Guenou, Vice-présidente

François Pelletier, Trésorier

Geneviève Bastien, Secrétaire

Pierre Villemure

Romain Dessort (par procuration)

### **Membres individuels**

Jean-François Fortin-Tam

Nicolas Jager

Marc Lavallée (13h46)

Mathieu Benoît (14h10, par téléphone)

### **Membres organisationnels**

Evolix

ABSENTS :

### **Membres du conseil d'administration**

Geneviève Lajeunesse

## **00 Ouverture de l'assemblée : vérification du quorum et mot de bienvenue**

Ouverture de l'assemblée à 14h10

## **01 Nomination d'un président d'assemblée**

RÉSOLUTION concernant la nomination d'un président d'assemblée.

SUR PROPOSITION DE MATHIEU GAUTHIER-PILOTE  
ET APPUYÉE PAR PASCALINE GUENOU  
IL EST RÉSOLU

que l'on nomme François Pelletier président de l'assemblée.

## **02 Nomination d'un secrétaire d'assemblée**

RÉSOLUTION concernant la nomination d'un secrétaire d'assemblée.

SUR PROPOSITION DE NICOLAS JAGER  
ET APPUYÉE PAR PIERRE VILLEMURE  
IL EST RÉSOLU

que l'on nomme Geneviève Bastien secrétaire de l'assemblée.

## **03 Adoption de l'ordre du jour**

Après difficulté à atteindre le quorum pour cette réunion, il est décidé d'ajouter un point à cet effet dans varia.

Pascaline Guenou propose l'adoption de l'ordre du jour et Nicolas Jager appuie.

## **04 Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA du 12 mai 2018**

RÉSOLUTION concernant l'adoption du procès-verbal de l'AGA du 12 mai 2018.

SUR PROPOSITION DE PASCALINE GUENOU  
ET APPUYÉE PAR MATHIEU GAUTHIER-PILOTE  
IL EST RÉSOLU

que le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 12 mai 2018 soit adopté tel que lu, mais après correction au nom de Nicolas Jager.

## **05 Présentation du rapport annuel 2018-2019 de FACIL**

Mathieu Gauthier-Pilote lit la lettre du président

Rapport du plan triennal 2016-2019

Objectif 1: François Pelletier rappelle le plan de communication développé par l'université Laval, qui pourra nous aider lorsque nous ferons la campagne. S'inspirer aussi de Framasoft, qui ont réussi à atteindre leur objectif en qq jours.

Objectif 2: 2 élus signataires du pacte du logiciel libre, mais 0 contact avec eux depuis leur élection, ce sera à relancer

Objectif 6: rien n'a été fait spécifiquement pour atteindre cet objectif, tous les items mentionnés étaient déjà en place avant l'ajout de cet objectif

Parenthèse sur la ville de Montréal. Nicolas Jager demande pourquoi FACiL ne fait pas plus de formation, développement d'expertise à l'interne pour expliquer la différence github/gitlab, microsoft/google != libre. Marc Lavallée propose que FACiL pourrait faire un répertoire genre CAA pour le libre, mais Pascaline Guenou mentionne que c'est plutôt le rôle de l'APPELL. Marc Lavallée propose de noter les entreprises sur un répertoire de FACiL, pour permettre de comprendre pourquoi par exemple Google c'est pas correct, où est le problème. Observatoire de ce qui se passe dans les contrats publics. Portail de l'informatique libre du Québec. Possibilité de tableaux comparatifs de certains logiciels, car de n'est pas facile de s'y retrouver.

RÉSOLUTION concernant le rapport annuel 2018-2019

SUR PROPOSITION DE NICOLAS JAGER  
ET APPUYÉE PAR PASCALINE GUENOU  
IL EST RÉSOLU

d'accepter avec félicitations la présentation du rapport annuel 2018-2019

## **06 Présentation des états financiers annuels pour l'année terminée le 31 mars 2019**

François Pelletier présente les états financiers.

Accumulation d'un certain montant au fil des années, peu de dépenses et les frais d'administration offerts avec le stage n'ont pas tous été dépensés.

Note que FACiL ne tient pas d'inventaire, donc les bières, clés facil, etc, ne sont pas représentées dans l'actif. Les comptes existent en qq part, parfois sur le wiki.

Revenus et dépenses; le "autres" est le séminaire et formation de l'AQOCI. Dépenses informatique ce sont les noms de domaine.

Montant important pour communiqués de presse Telbec/Cision. C'est la première année où nos communiqués n'ont pas été repris. On ne veut pas afficher sur Google Ads et Facebook (pas question de leur donner de l'argent). Les autres solutions pour avoir de la visibilité coûtent quand même cher. Bref, Telbec est peut-être pas si pire que ça. Nicolas Jager n'est pas d'accord avec le fait de ne pas payer Facebook si c'est pour rejoindre notre public. Mais les grands médias sont l'endroit où on veut se faire voir.

RÉSOLUTION concernant la présentation des états financiers pour la période 2018-2019.

SUR PROPOSITION DE GENEVIÈVE BASTIEN  
ET APPUYÉE PAR PIERRE VILLEMURE  
IL EST RÉSOLU

que les états financiers pour la période 2018-2019 soient adoptés tel que lus et rédigés.

## **7. Présentation de la "Proposition de plan d'action 2019-2020-2021 du CA de FACiL" et vote sur ce plan d'action**

[https://wiki.facil.qc.ca/view/Plan\\_d%27action\\_2019-2020-2021\\_de\\_FACiL](https://wiki.facil.qc.ca/view/Plan_d%27action_2019-2020-2021_de_FACiL)

Objectif 1: Pascaline Guenou présente les différents scénarios pour le financement des Services FACiLes et la SQIL.

Objectif 2: François Pelletier propose une action pour les élections fédérales, qu'on cible moins, via des lettres ouvertes.

Objectif 4: François Pelletier propose de faire une formation aux autres membres, juste pour expliquer comment les services ont été montés et comment pouvoir aider. On dédiera un camp FACiL en juillet, avant que Romain ne quitte.

Mathieu Gauthier-Pilote propose l'adoption, adopté à l'unanimité

## **08 Élections**

### **08.01 Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'élection**

Il n'y aura pas d'élections cette année puisque seuls 6 candidats se sont présentés. Marc Lavallée s'ajoute, ce qui remplit les 7 postes.

### **08.02 Présentation des postes à combler et mise en candidature**

Tour de table où les candidats se présentent

### **08.03 Votation**

Tous les candidats sont élus par acclamation.

## **09 Période de questions, d'informations et d'échanges**

Pas de questions particulières

## **10 Varia**

Geneviève Bastien propose de discuter du quorum, étant donné la difficulté des dernières années d'avoir le quorum à l'AGA. Le quorum est présentement de 11 membres ou 20%. Le CA devra discuter de ce point lors des prochaines réunions du CA, ce nouveau règlement devra être ratifié par les membres à la prochaine AGA.

## **11 Levée de l'assemblée**

Geneviève Bastien propose la levée de l'assemblée à 17h05, appuyée par Pascaline Guenou.